



# L'info Charmoise

## Contact

Mairie de CHARMES  
9 rue Aristide Briand  
02800 CHARMES

### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi  
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Vendredi  
9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

**Fermeture physique et  
téléphonique au public  
le mercredi matin**

Tél. : 03.23.56.23.09

[mairie-charmes@wanadoo.fr](mailto:mairie-charmes@wanadoo.fr)



*Juillet 2026*

*N°2*

## ÉDITO DU MAIRE

Chères Charmoises, Chers Charmois,

C'est avec plaisir que je vous présente ce deuxième numéro du bulletin municipal. La première version a rencontré un franc succès et j'espère qu'il en sera de même pour ce deuxième numéro.

La nouvelle équipe municipale a dû rapidement se mettre au travail avec la préparation et le vote du **budget 2026**, qui a été adopté à l'unanimité. Je remercie à cette occasion les membres de l'opposition pour leur confiance.

Les **commissions** se sont réunies à plusieurs reprises au cours des deux derniers mois afin d'étudier, d'enrichir et de valider les différents dossiers illustrant ainsi l'engagement constant de l'équipe municipale. Les sujets relatifs aux finances, à l'action sociale, aux écoles, à l'enfance ou encore aux travaux ont naturellement fait l'objet d'échanges et de débats. Parmi eux, certaines questions ayant suscité l'intérêt de nouveaux élus ces derniers mois, ont été examinées avec attention. La commune demeure pleinement attachée aux valeurs d'inclusion, de solidarité et d'égalité d'accès aux services publics. Chaque situation est étudiée avec bienveillance et pragmatisme afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des familles, dans le respect de la sécurité des enfants et du bon fonctionnement des services municipaux. À ce titre, les principes qui régissent les **services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire** demeurent inchangés et continuent de refléter les valeurs portées par notre commune.

Nous continuons également à soutenir nos **associations**, acteurs majeurs de l'animation de la commune, qui entretiennent un lien social fort avec la population.

Le **lotissement de l'OPAL**, rue de l'Égalité, avance à grands pas. La livraison des logements est prévue pour le premier trimestre 2027. Des travaux seront réalisés à la mi-juillet sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, ce qui entraînera des perturbations de circulation.

**L'école élémentaire Maurice Prat** va bénéficier d'importants travaux de rénovation financés par la communauté d'agglomération. Les travaux débuteront au début du mois de juillet. La première phase s'achèvera pour la rentrée scolaire, tandis que la seconde se terminera à la mi-octobre. La municipalité met à disposition des locaux afin d'accueillir deux classes pendant toute la durée des travaux.

La période estivale verra également le réaménagement et la sécurisation de la **rue Aristide BRIAND**. Les travaux dureront deux mois, rendant l'accès à la mairie un peu plus difficile. Néanmoins, un accès adapté sera mis en place et les services municipaux continueront de fonctionner normalement.

Nous avons récemment traversé une **période caniculaire**. J'ai veillé tout particulièrement à ce que nous prenions individuellement contact avec les personnes vulnérables afin de pouvoir leur venir en aide si nécessaire. Dans ces périodes de fortes chaleurs, il est essentiel de s'entraider et de prendre soin les uns des autres. N'hésitez donc pas à contacter la mairie en cas de besoin. Je compte sur vous pour que cette solidarité communale continue de se renforcer.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Je vous souhaite un très bel été.

**Le Maire de Charmes**



**Nicolas THIBEUF,**  
**Maire**

### Dans ce numéro :

Édito du Maire	2
Actualités de la commune	3
Temps forts des derniers mois	4
Infos utiles	5
Focus sur l'agglomération	6
Zoom sur l'Éts Nuisibles 02	6
Zoom sur les associations	7
Agenda municipal	8
Actualités de la bibliothèque	8
État civil	8

# ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

## Budget primitif, opérations prévisionnelles, et impôts 2026

Lors de la séance du 30 avril 2026, le conseil municipal a procédé au vote du Compte Financier Unique 2025 approuvant les recettes encaissées et les dépenses effectuées.

De nombreux travaux et investissements ont été réalisés en veillant à l'équilibre financier.

Le conseil municipal a ensuite adopté le budget primitif 2026, qui s'équilibre comme suit :

Section	
Fonctionnement	1 654 614,16 €
Investissement	686 307,03 €

### Liste des nouvelles opérations prévisionnelles de 2026

Plusieurs opérations importantes sont programmées cette année afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, les équipements communaux et la performance énergétique des infrastructures :

- Réaménagement voirie rue Aristide Briand, accessibilité- sécurisation,
- Aménagement de la cuisine du Centre Socio-Educatif « Saint-Exupéry »,
- Investissements divers : fibre 6/20, JVS 2026, reliure registres, matériel pavoisement,
- Achat de nouvelles illuminations de Noël,
- Achat d'un désherbeur, d'un escabeau professionnel, d'une tonnelle,
- Aménagement du terrain d'aventure,
- Eclairage en LEDS au stade et nouveau chauffage dans les vestiaires,
- Mise en LEDS de l'éclairage public rue Champfleury, à la ZAC, rue Pierre Curie, rue des Bourgmestres et de l'Égalité en partie.

### Impôts 2026

Dans un contexte économique toujours contraint, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2026.

Les taux sont inférieurs à la moyenne départementale.

Les taux applicables restent donc inchangés :

- Taxe Foncière Bâtie : 42,85 %
- Taxe Foncière non Bâtie : 17,14 %
- Taxe d'Habitation : 10,66 %

## TEMPS FORTS DES DERNIERS MOIS

### Cérémonie du 8 mai



La commémoration du 8 mai a eu lieu sous le signe du recueillement et du devoir de mémoire. Étaient présents : Monsieur Le Maire, les élus, les Charmois(es), les enfants et professeurs des écoles, les Maires des alentours.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme la sous-préfète Isabelle BUREL, Mme le Sénateur Pascale GRUNY, M. le Président du Conseil départemental Nicolas FRICOTEAUX, Mme la Conseillère départementale Caroline VARLET.

### Fête communale

Notre fête communale a rencontré un beau succès avec les traditionnels concours de pétanque, tir à la carabine et le feu d'artifice.

Quelques nouveautés très appréciées ont été proposées cette année avec 2 spectacles de variétés organisés en plein air et la présence d'un clown sculpteur sur ballons qui sont venus animer les festivités foraines.

Le dimanche soir un apéritif a été offert par la commune. A cette occasion, une soixantaine de personnes se sont prêtées au jeu de la pesée du panier garni composé de produits régionaux. Le poids exact a été trouvé par Madame DAIME.

Les animations ont contribué à faire de cette fête un moment de partage, de convivialité et de bonne humeur.



### Fête des Mères

C'est avec beaucoup de plaisir que la nouvelle équipe municipale a offert une rose à chaque maman du village à l'occasion de la fête des Mères.

340 roses ont été distribuées.

Une petite attention pour leur témoigner notre affection et leur souhaiter une très belle fête.



## INFOS UTILES

### Tarifs et dossiers d'inscription cantine scolaire et accueil périscolaire 2026 – 2027



Les dossiers d'inscription pour la cantine scolaire et l'accueil périscolaire sont à votre disposition sur le site de la mairie de CHARMES [www.charmes-aisne.fr](http://www.charmes-aisne.fr) ou en mairie.

Les dossiers complets doivent être remis en mairie **avant le 15 août 2026**.

Pour toute question, les services de la mairie restent à votre disposition.

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2026 sont les suivants :

#### Pour les enfants Charmois

- **Cantine** : 5,20 € / repas
- **Accueil Périscolaire** : le matin 1,75 €  
le soir 1,75 €  
matin et soir 3,30 €

#### Pour les enfants non Charmois

- **Cantine** : 5,70 € / repas
- **Accueil Périscolaire** : le matin 2,10 €  
le soir 2,10 €  
matin et soir 4,00 €

### Règlement des sorties et rentrées des poubelles



Afin de préserver la propreté de notre commune, de garantir l'accessibilité des trottoirs et d'améliorer le cadre de vie de tous, l'arrêté municipal n°40 du 18 juin 2026 encadre désormais les conditions de présentation des déchets à la collecte.

#### À compter du 22 juin 2026 :

- Les bacs d'ordures ménagères, de tri sélectif et des déchets verts pourront être sortis **à partir de 17 h 00 la veille de la collecte**.
- Les bacs devront être **rentrés au plus tard à 20 h 00 le jour de la collecte**.

**LES CONTENEURS NE DEVRONT PLUS ÊTRE LAISSÉS EN PERMANENCE SUR LES TROTTOIRS OU LE DOMAINE PUBLIC.**

La veille à partir de 17 h,  
je sors mes poubelles.



Après le ramassage  
et jusqu'à 20 h maximum,  
je rentre mes poubelles.



# FOCUS SUR L'AGGLOMÉRATION

## Cantons Chante revient en 2026 !

Cet été, plusieurs communes du territoire vibreront au rythme de soirées musicales, conviviales et festives.

Organisé par la Communauté d'agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE en partenariat avec l'association « Espaces Musiques », cet événement est devenu un rendez-vous incontournable de l'été pour les habitants du territoire.

Quatre rendez-vous vous attendent pour partager ensemble de beaux moments, avec notamment des concerts à LA FÈRE et BEAUTOR.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE PROPOSE

# CANTONS CHANTE! 2026

concerts gratuits:

- SAMEDI 4 JUILLET**  
**CAUMONT**  
20H / PARC DE LA VILLETTE  
NASTYJOE + NICOLAS MORO  
+ GOGOGO FRANCOIS
- SAMEDI 11 JUILLET**  
**LA FÈRE**  
20H / ESPACE DROUOT  
NUBE + FABERGE FALLS + NICO
- SAMEDI 22 AOÛT**  
**BEAUTOR**  
20H / PLACE PAUL DOUMER  
PARPAING PAPIER  
+ GARAGE MONKEYS  
+ P15-K, TU BEATBOXES TOI !!
- SAMEDI 29 AOÛT**  
**FRIÈRES-FAILLOUËL**  
20H / PLACE DE LA MAIRIE  
SPORE + MAIT VAN T  
+ DOUBLE FACE

www.cantonschante.com

## Zoom sur les entreprises

Steven TONDELEIR est un jeune artisan, habitant à CHARMES depuis 10 ans. Il a décidé de se mettre à son compte en 2022 en créant son entreprise, Nuisibles 02.

Vous pouvez le solliciter pour la destruction de nids de guêpes, frelons européens, rats, cafards, puces de lits, fourmis ...

En plus de son activité, il s'investit dans la vie locale en tant que coach pour les U14 / U15 au sein du club de football Arsenal Club ABC.



## NUISIBLE 02

- DERATISATION
- DESTRUCTION DES NIDS
- DESINFECTION

☎ 06.58.40.82.13

✉ steven60170@gmail.com

📍 19 rue Jean Mermoz, 02800 Charmes

## Droit de l'opposition



Lors du dernier conseil municipal, la modification du règlement intérieur de la cantine a été adoptée.

Cette évolution intègre les observations que nous avons formulées, notamment en faveur d'une tarification plus équitable pour les familles, en particulier les Charmoises et les Charmois, tout en veillant à l'inclusion de tous dans l'accès au service de restauration.

Cette décision de modification du règlement intérieur était une priorité pour Charmes Ensemble, notamment concernant l'inclusion des élèves en situation de handicap.

## ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS



### Association Charmes Randonnée

L'association Charmes Randonnée a été créée le 05 juillet 2023. Elle compte 35 adhérents. L'adhésion annuelle est de 10 euros.

Son président : M. Willy DESSY – Tél. : 06.46.56.13.38

Les horaires sont : mardi la journée pour 15 à 25 km et le jeudi après-midi 4 à 6 km et 8 à 10 km.

L'association accueille les futurs adhérents sur 2 ou 3 parcours avant l'adhésion.

Le but de cette association est la randonnée pour permettre de découvrir, de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.

Cela permet également de mettre en place le balisage des circuits «Le Buart» créée par le Président de l'association ainsi que le suivi de la via Francigena qui passe par la rue du Petit Charmes.



### Association Charmes de l'Aquarelle



L'association a pour objet la pratique de l'aquarelle en groupe, l'initiation des débutants et les échanges sur les différentes techniques dans le but de faire progresser les adhérents.

**Président** : M. Michel COURTOIS – Tél. : 03.23.56.43.21

- La cotisation annuelle s'élève à 20 € pour 2026.
- Les adhérents se réunissent chaque mardi de 14 h 00 à 17 h 00 dans les locaux du Centre Socio-éducatif « Saint-Exupéry ».
- Avant d'adhérer à l'association, il est possible de participer à une séance d'initiation à titre d'essai.

### Association Tennis de Table GAZELEC

L'association Entente Tennis de Table BEAUTOR, CHARMES, SAINT-GOBAIN, créée en 1955 compte aujourd'hui 52 adhérents dont 50 % sont des collégiens.

Cette association pratique le tennis de table en loisir mais aussi en compétition.

L'objectif est d'augmenter le nombre d'adhérents afin de créer davantage d'équipes.



REJOIGNEZ LE CLUB DE TENNIS DE TABLE !

TENNIS DE TABLE  
BEAUTOR-CHARMES-ST GOBAIN

BEAUTOR  
LUNDIS & MERCREDIS :  
17H30 à 20H30 voir +

ST GOBAIN  
MARDIS : 18h à 20h  
GYMNASSE "LES PIERRES LEVÉES",  
Route de Septvaux

CHARMES  
JEUDIS : 18h à 20h  
CENTRE SOCIAL ST EXUPERY

INSCRIPTIONS SUR RDV :  
07.62.38.37.42



## AGENDA MUNICIPAL

**17/06 au 02/09 :** *Escape game « apprentis d'Arsène Lupin »\**  
Gratuit – À partir de 9 ans

**06/07 au 04/08 :** *Concours photos*  
Deux catégories : enfants et adultes

**24/07 au 04/08 :** *Le chemin des énigmes\**  
Gratuit – À partir de 6 ans

**05/09 :** *Forum des associations*  
Au Centre Socio-Educatif « Saint-Exupéry »

**06/09 :** *Brocante en collaboration avec l'Arsenal Club ABC*

\*Ateliers ou activités réalisés à la bibliothèque et sur réservation au 03.23.39.76.81



## ACTUALITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

### Nouveaux livres à la bibliothèque

La bibliothèque a fait peau neuve avec  
1500 nouveaux livres de tout âge.

Venez découvrir les nouveautés !

## ÉTAT CIVIL



### Décès

Bernadette CATILLON, le 22 mai 2026.

Directeur de publication : M. Nicolas THIBEUF

Rédactrice en chef : Ingrid ZIOUDI

Équipe de rédaction : Mathieu SEVAUX, Morgane ZANGARÉ, Sandrine SEZILLE,  
Cécile PANCINO, Céline TONDELEIR, Éric BOULANGER

Impression : Alliance Partenaires Graphique - Dépôt légal : juillet 2026 - Tirage : 760 exemplaires